

Pèlerinage de l'Archiconfrérie du Suffrage à N-D de Grâce à ROCHEFORT

Dimanche 8 septembre, se déroulera le pèlerinage de l'Archiconfrérie Notre Dame du Suffrage au sanctuaire N-D de Grâce à ROCHEFORT DU GARD :

- 10h : accueil au sanctuaire puis recueillement à la chapelle
 - 11h : Messe du pèlerinage
 - 14h entretien spirituel suivi du chapelet des défunts et de la bénédiction du Saint Sacrement
- Pour le repas s'inscrire au 04.90.31.72.01 – prix : 15 €

Inscription à la newsletter : recevez chaque vendredi la feuille paroissiale par mail

Recevoir chaque semaine la feuille paroissiale sur votre boîte mail (ou votre téléphone) est désormais possible ! Aussi pour activer ce service il vous faut :

- vous rendre sur la page du site www.cathedrale-uzes.fr
- Descendre sur la page d'accueil jusqu'au formulaire « *inscrivez-vous à notre newsletter* »
Vous le trouverez après les « informations et actualités » et « votre demande »
- Remplir le formulaire avec votre adresse mail, sans oublier de cocher la case : « *j'accepte de recevoir les e-mails ...* »
- Notez bien que votre adresse ne sera ni communiquée ni cédée et ne sera connue que du webmaster du site

Ordination sacerdotale

Pour la gloire de Dieu et le salut du monde, L'abbé Samuel ROUX sera ordonné prêtre, dimanche 22 septembre 2024 à 15h, en la Basilique-Cathédrale de Nîmes.

Nous portons déjà Samuel dans notre prière. Nous nous réjouissons de son appel au sacerdoce ministériel, et continuons de prier le Seigneur afin qu'il nous envoie des ouvriers pour sa moisson...

Obsèques célébrées du 1^{er} juillet au 31 août 2024

Juillet

Guy PICARD (87 ans), vendredi 12 juillet à UZÈS
Robert NADAL (90 ans), lundi 15 juillet à ST QUENTIN la POTERIE
Josette MARTIN, née BOUCHET (93 ans), vendredi 19 juillet à SERVIERS-LABAUME
Freddy QUINONERO (76 ans), vendredi 26 juillet à ST QUENTIN la POTERIE
Rosa GUZZO, née CRIDARO (96 ans), samedi 27 juillet à UZÈS
Aurore HAMET (40 ans), lundi 29 juillet à UZÈS

Août

Elvira MARTIN, née PELFORT (84 ans), vendredi 2 août à SERVIERS-LABAUME
Jean-Marie BART (80 ans), samedi 3 août à UZÈS
Jean-Marc CHÉBAUT (66 ans), lundi 5 août à UZÈS
Frédéric DERVAULT (70 ans), mercredi 7 août à UZÈS
Élodie ARMAND, née PEUREUX (44 ans), mardi 13 août à SANILHAC
Bernard LIVOLSI (61 ans), mercredi 14 août à UZÈS
Claire LABORIE, née VINSON (80 ans), vendredi 16 août à UZÈS
Yvonne DERMINEUR, née IVORA (92 ans), lundi 26 août à UZÈS
Michel AUDUREAU (89 ans), mardi 27 août à UZÈS
Thierry CLABOT (55 ans), mercredi 28 août à UZÈS
Henri AUBERT (86 ans), jeudi 29 août à UZÈS
Marie- Noëlle ANDRE, née ORY (91ans), jeudi 29 août à UZES

Samedi 7 septembre : 18h – Messe anticipée du dimanche à BLAUZAC
18h – Messe anticipée à ST QUENTIN la P.

Dimanche 8 septembre : 9h – Messe à l'église Saint Étienne
10h30 – Messe à la cathédrale St Théodorit à UZÈS



Feuille Paroissiale n°01

22^{ème} dimanche Per Annum B
1^{er} septembre 2024



Secrétariat des paroisses de l'Uzège
Sacristie de la cathédrale d'Uzès
ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h
30700 UZES – Tel : 04.66.22.13.26
www.cathedrale-uzes.fr

Accueil, messes, confessions, obsèques : quelques repères pour la vie paroissiale

L'accueil et le secrétariat des paroisses

Pour joindre la paroisse d'Uzès et celles des villages de l'Uzège, un accueil paroissial est à votre disposition. Il est situé dans une sacristie de la cathédrale d'UZÈS, place de l'Évêché, à droite de la chapelle de la Vierge.

Il est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 15h à 17h.

On peut aussi le joindre par téléphone au : 04.66.22.13.26 ou par courriel : catholiques-en-uzège@orange.fr ou par le site internet www.cathedrale-uzes.fr

L'équipe de bénévoles vous renseignera pour tout ce qui concerne la vie paroissiale et ses activités : demande d'intention de messe, baptême, obsèques, catéchèse ...

Les prêtres à votre service

- **L'Abbé Frédéric BASTIDON**

Archiprêtre d'Uzès et Doyen du Doyenné UZÈGE-GARDONNENQUE

mais aussi le curé des paroisses de : Blauzac, Flaux, Sanilhac-Sagriès, St Hippolyte de Montaigu, St Maximin, St Siffret, Aigaliers, Arpaillargues et Aureillac, Belvezet, Baron, Foissac, Fontarèches, La Bastide d'Engras, La Bruguière, La Capelle et Masmolène, Montaren et St Médiars, St Laurent la Vernède, St Quentin la Poterie, St Victor des Oules, Serviers et Labaume, et Vallabrix, qui composent notre Ensemble paroissial.

Il réside à UZES. On peut le contacter en appelant le secrétariat. Il reçoit sur rendez-vous.

- **L'Abbé Georges CHIESA,**

Aumônier du Carmel et prêtre auxiliaire.

Il réside à la Rue Bourançon.

Il se met généreusement à la disposition des paroisses, en assurant :

- les messes mensuelles dans les Maisons de retraite et à l'hôpital
- le samedi soir la messe à BLAUZAC.

Les messes dans l'Ensemble paroissial

Messe en semaine :

Mardi : 8h30 église de SAINT MAXIMIN

Mercredi : 12h15 église St Etienne à UZÈS

Jeudi : 8h30 cathédrale saint Théodorit d'UZES

Vendredi : 8h30 cathédrale saint Théodorit d'UZES

- *Le cas échéant, en raison de la célébration d'obsèques à 9h30 en dehors d'Uzès, la messe peut être supprimée à 8h30. Il est toujours possible de s'assurer de son maintien en appelant le secrétariat la veille.*

Messes le samedi soir :

17h30 : église de BLAUZAC

17h30 : église de ST QUENTIN la POTERIE

Messes le dimanche :

9h : église St Etienne à UZÈS

10h30 : cathédrale saint Théodorit d'UZES

Messes dans les Maisons de retraite :

Les Messes dans les Maisons de retraite sont assurées, en semaine, une fois par mois, selon les disponibilités de l'Abbé CHIESA.

- *Les dates lieux et heures sont communiquées par les établissements aux familles*

vous souhaitez rencontrer un prêtre et/ou vous confesser

Les prêtres sont à votre disposition avant les messes (en semaine ou le samedi) ou sur rendez-vous. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'accueil paroissial.

Il est aussi possible de se confesser à l'occasion des grandes fêtes ou du temps de l'Avent et du Carême. Des permanences sont prévues.

Elles sont affichées dans les églises et publiées dans la feuille paroissiale et le site internet

Vous demandez le baptême pour votre enfant (de 0 à 5 ans)

Le baptême est une étape importante dans la vie d'un enfant : cet événement va marquer toute son existence. Il convient de le préparer avec soin.

Nous vous invitons à prendre contact avec l'accueil paroissial au moins 3 mois à l'avance.

Au moment de l'inscription on vous proposera de participer à une rencontre de préparation au baptême.

- Quelle que soit votre paroisse de résidence : **contacter le secrétariat.**
- **Les baptêmes se font exclusivement après la Messe du dimanche à la cathédrale**
- **Aucune possibilité n'existe pour célébrer un baptême « à l'extérieur » jardin, château ... !**
- **La rencontre de préparation au baptême pour les parents est obligatoire**

Vous êtes touché par le deuil d'un proche

Dans cette épreuve, le prêtre et l'équipe des funérailles vous apporte soutien et aide dans la préparation et la célébration des obsèques. L'Eglise remplit sa mission, en accompagnant toutes celles et ceux qui lui demandent d'être présente à leurs côtés, dans la joie comme dans la peine.

Lorsqu'un décès survient, il convient d'abord de prendre contact avec une entreprise de Pompes Funèbres : c'est elle qui communiquera avec le secrétariat des paroisses pour prévenir du décès.

Le jour et l'heure des obsèques seront fixés en concertation avec les Pompes Funèbres, la disponibilité du prêtre ou de l'équipe des funérailles et le souhait des familles.

Elles peuvent être célébrées du lundi au samedi matin.

- **Tous les lundis ou lorsque le prêtre est dans l'impossibilité de se rendre disponible, les célébrations sont conduites par les membres de l'équipe des funérailles**
- **Pas de célébration possible le samedi après-midi.**
- Les obsèques **sont toujours célébrées dans une église paroissiale**, jamais directement au cimetière ou au domicile.

Vous envisagez votre mariage

- Quelle que soit votre paroisse de résidence : contacter le secrétariat **1 an avant la date de la célébration ou 6 mois minimum.**
- La célébration des mariages se fait traditionnellement le samedi après-midi mais le matin comme les autres jours sont aussi possibles, **à l'exception des jours fériés.**
- Le prêtre qui présidera votre mariage vous rencontrera 3 fois en plus d'une préparation au mariage (C.P.M), avec des couples chrétiens déjà mariés.
- **Les heures de célébrations pour le samedi sont fixes : soit 15h30 soit 17h.**
- Attention ! En juillet et en août, en raison des congés des prêtres, les possibilités sont réduites !
- **En aucun cas une célébration de mariage peut avoir lieu « en extérieur », parc, château ...**
- **Les domiciliations « de complaisance » ne peuvent donner « droit » à une célébration ...**
- **Dans l'Eglise catholique il ne peut y avoir une 2ème union :** il est prudent de vous renseigner avant d'envisager votre projet.